

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication de Michel Pébereau
(séance du lundi 27 juin 2011)

Jean Baechler : Vous avez passé en revue le monde, l'Europe, la France. Votre vision roborative en ce qui concerne le monde et l'Europe, un peu plus mitigée en ce qui concerne la France contraste agréablement avec le catastrophisme des médias en général et des médias anglo-saxons en particulier, persuadés que l'Europe est « moribonde ». Vous avez donné d'excellents arguments pour penser le contraire.

Réponses: Une des caractéristiques de la situation actuelle est la compétition dans laquelle sont engagés l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique. En effet, pour tirer parti de la nouvelle répartition internationale du travail résultant des progrès de la mondialisation, leurs atouts sont assez proches car ils ont des avantages comparatifs analogues. Aux États-Unis, certains l'ont bien compris, et s'attaquent à l'un des atouts de l'Europe : l'euro. C'est sans doute là l'une des explications de la violence et de la continuité des analyses du *Wall Street Journal* contre la zone euro, jour après jour. L'un des secteurs d'activité économique, où américains et européens sont en concurrence très directe, est l'industrie bancaire. Or les banques américaines ont tout de même été très affaiblies par cette crise financière dont elles portent une large part de responsabilité. Parmi les banques européennes, plusieurs en sortent presque indemnes, et parfois même renforcées. La définition de nouvelles régulations au niveau international et les problèmes d'endettement public de certains pays de la zone euro sont exploités pour les affaiblir. De la même façon, dans ce secteur de l'industrie aéronautique, la concurrence entre Boeing et EADS se durcit. Ne nous y trompons pas. L'Europe et les États-Unis sont en compétition.

*

* *

François d'Orcival: Vous avez montré fort clairement que nous avons un problème avec l'opinion publique française. Et pourtant, comme vous l'avez rappelé, nos élites dirigeantes, qu'il s'agisse des présidents de la République ou de nos chefs d'entreprises, n'ont pas cessé de s'investir dans le mouvement de la mondialisation et de l'accompagner, de même qu'elles ont pris une part très active à la construction de l'Europe et de l'euro. Et cependant, l'opinion publique française continue de manifester, dans sa majorité, plus que de la méfiance à l'égard de l'économie de marché – dans laquelle elle est pourtant plongée – comme à l'égard de la mondialisation.

Aujourd'hui, à la veille de la campagne présidentielle, l'un des débats est le retour au protectionnisme, ce que certains appellent la « démondialisation ». Là encore, ce débat trouve un écho dans notre opinion publique. Quelles sont, selon vous, les explications de cette adhésion ?

Réponses: L'une des principales explications de cette méfiance est qu'au temps de la guerre froide, un quart de l'opinion publique française a été favorable à un certain moment au communisme, c'est-à-dire à une gestion centralisée de l'économie. Et contrairement à la plupart de nos voisins, après la chute du mur de

Berlin, nous n'avons pas vraiment expliqué à l'opinion ce qu'avait été réellement le communisme en Union Soviétique, ou en Chine à l'époque de Mao Tse Toung. Les français ne savent pas que la gestion centralisée de l'économie a été un frein considérable au développement économique et au progrès social, a été une source de famine en Chine comme elle l'est aujourd'hui en Corée du Nord. Parmi les intellectuels français qui ont voulu promouvoir le système communiste, ou qui ont été pour lui des compagnons de route, nombreux sont ceux qui continuent à contester, voire à combattre l'économie de marché.

De ce fait, il y a, dans l'opinion publique française une sorte de réserve vis-à-vis du libéralisme économique. Toute une partie de l'opinion y est résignée plutôt qu'acquiescente, et rêve d'une troisième voie entre l'économie de marché et l'économie centralisée. Nos concitoyens croient que ceux qui défendent le libéralisme économique sont hostiles à toute régulation. Ils se trompent. Le marché ne fonctionne bien que si des règles y assurent une concurrence effective.

*
* *

Bernard d'Espagnat : De vos propos se dégage un grand optimisme que nous aimerions pouvoir partager. Mais comment sera-t-il possible de faire face au déséquilibre social entre les pays européens et un pays comme la Chine, qui n'offre quasiment aucun système de protection sociale, où les salaires restent très bas et le temps de travail excessif ? Ce déséquilibre social va durer très certainement encore quelques décennies et notre compétitivité ne peut qu'en être durement affectée. Il semble bien que nous assistions depuis peu à la disparition de nos privilèges d'Occidentaux qui dominaient le monde et donc, notre niveau de vie ne peut qu'en subir le contrecoup.

Réponse : Une première démonstration, d'ordre théorique, est donnée par David Ricardo avec son principe des avantages comparatifs. Il prend l'exemple de la production et des échanges de drap et de vin entre deux pays, l'Angleterre et le Portugal. L'hypothèse est que, dans les deux cas, l'Angleterre produirait à de moins bonnes conditions de prix que le Portugal. Théoriquement, l'Angleterre ne devrait donc rien produire, et tout importer du Portugal. Comme l'écart d'efficacité entre le Portugal et l'Angleterre est plus important pour le vin que pour le drap (l'avantage comparatif est supérieur) Ricardo démontre mathématiquement que la spécialisation de l'Angleterre dans le drap et du Portugal dans le vin conduit à optimiser le système : la production collective des deux pays est maximisée et chacun d'eux y gagne par rapport aux autres hypothèses de répartition de la production et des échanges.

Une deuxième réponse est apportée par l'expérience. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les États-Unis étaient en état de produire presque tout à des coûts inférieurs à ceux de l'Europe. Mais l'Europe s'est progressivement reconstruite – en partie grâce à l'aide américaine – et elle a connu un développement extrêmement rapide, pendant ce qu'on a appelé les Trente Glorieuses. Dans le même temps, aux États-Unis, la croissance économique a été beaucoup plus forte que durant la période qui avait précédé la guerre. Le développement des échanges a été bénéfique aux deux parties, États-Unis et Europe.

Il est très important que la spécialisation débouche assez vite sur des échanges équilibrés. Pendant la période d'ajustement des économies, certains pays peuvent accumuler des déficits et d'autres des excédents. C'est possible, parce que les

seconds peuvent financer les premiers par des crédits, à condition que ce soit temporaire. Il faut que la dette extérieure reste soutenable. C'est une question qui risque de se poser un jour aux États-Unis eux-mêmes.

La spécialisation internationale se traduit par une « destruction créatrice » pour reprendre la formule de Schumpeter. Cette destruction pose au pays qui la subit de graves problèmes sectoriels, régionaux et surtout humains. Dans nos pays démocratiques, il est indispensable de les traiter avec beaucoup de soin comme je l'ai expliqué dans ma présentation. Nous savons le faire en France. C'est parce que le développement des échanges internationaux pose de tels problèmes que la solution, très simple, du protectionnisme est avancée par certains. Mais renoncer à la liberté des échanges pour éviter la destruction, c'est renoncer à la création, qui est la source du progrès.

*
* *

Jacques de Larosière : Ce qui n'a pas fonctionné durant les dernières décennies, c'est la perception qu'il y avait des contraintes entraînées par la mondialisation. Trois exemples le montrent clairement.

La combinaison d'excédents structurels à la chinoise et l'accumulation de réserves est contraire à toute l'économie du Fonds monétaire international. Le risque en est la perpétuation des déséquilibres, ce qui a généré la crise. Le deuxième exemple est celui de la fixation *ad libitum* par chacun des participants du taux de change de sa monnaie, source de risque protectionniste. Le troisième exemple nous est fourni par la politique monétaire des États-Unis qui consiste à créer de la monnaie pour pousser l'économie, même quand il n'y a pas de problèmes de liquidité au niveau des établissements de crédit ; cela entraîne des exportations de capitaux vers les pays émergents qui ont des problèmes d'inflation et des taux d'intérêt plus attractifs. Le risque induit est celui d'un contrôle des capitaux tel qu'il apparaît actuellement chez les pays émergents.

Certes le système de mondialisation a fonctionné, mais il a dérivé car les contraintes n'ont pas été respectées. Ne croyez-vous pas que c'est là une des causes de la crise et aussi une des raisons pour lesquelles une partie de notre opinion publique rejette le système actuel ?

Réponse : Je partage votre avis. L'une des explications du rejet du système actuel par l'opinion se situe au niveau des dysfonctionnements constatés : il n'y a pas une régulation suffisante au niveau mondial et cela fait problème. La principale difficulté à cet égard est le déséquilibre structurel des échanges internationaux. L'un des objectifs essentiels des auteurs de l'accord de Bretton-Woods était d'éviter que les paiements internationaux soient durablement déséquilibrés. Le Fonds monétaire international a pour mission de détecter les politiques économiques qui risquent de conduire à des déséquilibres structurels, de les dénoncer et d'aider, si nécessaire, à les corriger.

*
* *

Jean-Claude Casanova : Un sondage récent indique que 60% de Français sont hostiles à la mondialisation. Cela s'explique peut-être en partie par le fait que le libre échange a été porté historiquement, non pas par la France, mais par la Grande-Bretagne et les États-Unis. Les quatorze points de Wilson mettent comme condition à la paix le libre échange mondial et la Charte de l'Atlantique, décision fondamentale des États-Unis d'entrer dans la guerre, pose comme principe la défense du libre échange mondial. L'Allemagne n'a adhéré au libre échange qu'en 1947 et la France qu'en 1958, c'est-à-dire lorsqu'elle a accepté le Traité de Rome. Le Japon y a adhéré également en 1947 seulement ; la Chine a attendu la fin récente de sa période révolutionnaire.

Le libre échange est un bloc politique. Si l'on ne fait que du libre échange commercial et que l'on a un système monétaire international qui est *in fine* un système politique international – les Chinois ont décidé politiquement d'avoir un système de gestion de leur devise – on introduit une distorsion économique qui aggrave les déséquilibres.

Depuis Pareto, on démontre de façon irréfutable que le libre échange est préférable à n'importe quelle autre mesure protectionniste et qu'il profite à tous. Vous avez dit à juste titre que cette supériorité du libre échange était une évidence et que c'était inévitable. Ce sont précisément les deux mots que Samuelson, Prix Nobel d'économie en 1970, a utilisés pour répondre aux interrogations de quelques Prix Nobel de physique sur la pertinence des idées en économie. Samuelson leur a indiqué qu'il existait une seule idée en économie, celle des avantages comparatifs, c'est-à-dire celle des productivités relatives. Plus on divise le travail, plus on a de productivité relative et plus on progresse. Samuelson a ajouté, avec raison, que c'était là la seule idée que les hommes politiques ne pouvaient pas comprendre.

En effet, le libre échange est très difficile à faire passer en politique car il s'agit d'un système fiscal. La protection, au contraire, n'est pas l'impôt. En prenant une mesure protectionniste, on accroît le revenu des agriculteurs et on baisse celui des consommateurs. En prenant une mesure libre-échangiste, on fait l'inverse, ce qui revient à faire de la fiscalité sans le Parlement. Le libre échange, c'est la dépossession du pouvoir fiscal.

En outre, le libre échange implique que la décision concernant le temps n'est plus faite chez vous, mais à l'extérieur. Dans un cadre protectionniste, on peut décider de mettre un terme, chez soi, à telle ou telle activité dans tel ou tel délai. Dans le cadre de la mondialisation, ce sont aujourd'hui les Chinois qui vous forcent à cesser immédiatement telle ou telle activité. Bien entendu, le mécontentement politique intérieur s'accroît.

Enfin, avec le libre échange et la mondialisation, on modifie les pouvoirs relatifs à l'intérieur d'une société. Si l'on a une structure en losange et que le libre échange frappe le bas du losange, la majorité électorale sera au-dessus et elle sera donc favorable au libre échange. Si l'on a une structure en triangle et que le libre échange affecte la base du triangle, la majorité est affectée et les dirigeants perdent les élections.

Réponse : Je vous remercie, cher confrère, d'enrichir la présentation sommaire et très incomplète que j'avais faite des enseignements de la science économique. Votre commentaire suscite de ma part deux réflexions. En ce qui concerne le maintien, en Chine, d'un contrôle des changes, il ne faut pas oublier pas que le pays de l'OCDE qui a supprimé le dernier sa réglementation des changes a été la France, au début des années 1990. Notre pays a manifesté, en son temps, dans ce domaine, la même prudence que la Chine aujourd'hui.

La démonstration d'Adam Smith de l'intérêt de la libéralisation des échanges internationaux me paraît difficilement contestable du strict point de vue du bon sens. Qui aurait l'idée de contester les avantages de la spécialisation dans son cercle personnel ? Et comment, dès lors, les contester à l'échelle de la planète, à l'heure de l'internet ?

*
* *

Mireille Delmas-Marty : Je suis d'accord avec vous sur la nécessité de coordination et de régulation, mais il faut préciser que l'on est loin du compte. Je suis également d'accord avec vous sur l'idée que l'Europe pourrait être un laboratoire de la mondialisation, mais cela m'amène à vous demander s'il est possible d'isoler les aspects économiques et financiers des conséquences sociales que sont la permanence des exclusions sociales, la persistance des atteintes à l'environnement et le durcissement du contrôle des migrations. À ce dernier propos, n'est-il pas paradoxal d'ouvrir les frontières aux marchandises et de les fermer aux hommes ? Envisageriez-vous un renforcement du rôle de l'Organisation internationale du travail ? Une organisation mondiale pour l'environnement ? Un rôle nouveau pour le Forum mondial des migrations ?

Vous avez par ailleurs parlé d'une communauté mondiale des entreprises transnationales. Cela n'implique-t-il pas un certain transfert de pouvoir aux acteurs privés ? Certes les États restent présents comme on le voit avec le G8 et le G20, mais on peut néanmoins se demander qui est en charge de l'intérêt général à l'échelle mondiale.

Réponse : Pour ce qui est des conséquences tant sociales qu'environnementales de la mondialisation, il me semble que la logique est de les traiter au niveau international. Mais pour les questions sociales, l'OIT a les mêmes handicaps statutaires, organisationnels que l'ONU pour les questions environnementales : un État/une voix, me paraît être un système inadapté pour trouver des solutions à de tels problèmes. La Chine ou l'Inde doivent objectivement peser plus lourd dans la décision que St Marin ou la Grenade.

La question de l'immigration est extrêmement délicate car elle concerne une responsabilité essentielle des États, qui est de définir et d'assurer les conditions du « vivre ensemble » d'une communauté nationale. La libre circulation des personnes met en cause le concept de frontière nationale. C'est d'ailleurs ce qui confère à l'Union Européenne une originalité fondamentale dans la vie internationale : la libre circulation des personnes au sein de l'espace communautaire est un objectif qui a été fixé dès le Traité de Rome.

En ce qui concerne votre deuxième remarque, je pense en effet que les grandes entreprises internationales sont elles aussi des formes de laboratoires. Chacune d'elles constitue une communauté, qui a ses propres règles indépendamment des frontières des États dans lesquels elle opère. Dans chaque pays, elle applique naturellement les règles nationales ; et ses règles propres doivent rester compatibles avec celles-ci ; elles peuvent seulement être plus exigeantes. Lorsque tel est le cas, l'exemple des entreprises internationales conduira, tôt ou tard les autorités locales, à s'interroger, et, un jour peut-être, à s'aligner sur les pratiques internationales, sous la pression d'opinions publiques de plus en plus mobilisées par internet. Je pense notamment aux questions de responsabilité sociale et

environnementale, de droits de l'homme, etc. Les entreprises internationales peuvent ainsi inciter à l'établissement de normes à l'échelle de la planète.

*

* *

Georges-Henri Soutou : Vous avez montré, me semble-t-il, que le protectionnisme avait pour nouveau nom celui de « définition des normes », normes de toutes natures tournées contre le partenaire concurrent.

En ce qui concerne le rejet de la mondialisation par une partie de l'opinion publique, ne devrions-nous pas revisiter la question « gauche et mondialisation » ? Dans le cas français, de très importantes décisions en faveur de la mondialisation effective de l'économie ont été prises par des gouvernements socialistes. Si l'on analysait le contenu des débats, des revues, des journaux plutôt à gauche, en France et dans le reste de l'Europe, on verrait sans doute émerger l'idée que la mondialisation, telle qu'elle se passe en ce moment, augmente les inégalités et est injuste ; que la mondialisation est inévitable, mais qu'on pourrait la concevoir différemment.

Pensez-vous qu'une réforme du Fonds monétaire international pourrait améliorer les choses et l'idée d'un siège unique pour l'Union européenne vous paraîtrait-elle souhaitable ?

Réponse : Sur le sujet « gauche et mondialisation », je crois que la France a un problème spécifique : l'existence d'une extrême gauche assez importante en termes électoraux, qui est hostile à l'économie de marché, ce qui implique un refus de toute forme de mondialisation (à l'exception de la grande internationale communiste). Mais il est certain que la mondialisation peut progresser avec des gouvernements aussi bien de gauche que de droite en Europe. Cela a été le cas en Allemagne comme en France.

La question de la représentation de l'Europe au sein du FMI me semble prématurée. Elle pose aujourd'hui deux problèmes. Le premier est, pour des pays comme la France ou la Grande Bretagne, l'abandon d'une partie de leurs prérogatives au niveau international. Le deuxième est, pour les États-Unis, l'acceptation d'un droit de veto des européens ainsi rassemblés analogue à celui dont ils sont seuls disposer aujourd'hui, pour les modifications de statuts.

*

* *

André Vacheron : Vous avez souligné la tristesse de l'humeur de nos concitoyens. Ne pensez-vous pas que la montée du chômage, la multiplication des délocalisations sont les raisons majeures de l'hostilité des Français à la mondialisation et expliquent ce pessimisme que nous constatons ?

Réponse : Pour ce qui est du chômage, je partage votre sentiment. La crise actuelle a augmenté de 700 000 environ le nombre des chômeurs en France. Cela explique assurément en partie le pessimisme ambiant. En tout état de cause, nous vivons depuis trente ans avec un niveau de chômage très excessif. C'est là la conséquence du niveau du coût minimum du travail et des charges de notre système social, ainsi que de la désaffection des français pour certains métiers dévalorisés par

l'école et par l'opinion. C'est tout cela qui explique la différence considérable des taux de chômage entre la France et l'Allemagne.

Pour ce qui est des délocalisations, elles ne sont pas, massivement, destructrices d'emplois en France. En fait, le solde net des emplois créés par les investissements étrangers en France et des emplois détruits par les investissements français à l'étranger est positif. Mais cette réalité est masquée par les médias qui parlent beaucoup des uns et très peu des autres.

*
* *

Pierre Bauchet : À propos du rôle que pourraient jouer les organismes internationaux dans les échanges mondiaux, j'ai déjà signalé dans cette enceinte que l'action conjuguée de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a permis une harmonisation très large des conditions d'emploi de tous les marins. Ils ont un statut mondial. Il serait bon que ce qui a été fait pour les marins le soit également pour d'autres corps.

Réponse : Je partage tout à fait votre sentiment. J'ignorais moi-même l'existence de ce statut, jusqu'à ce que vous nous en parliez à l'occasion d'une de nos réunions, il y a quelques semaines. L'exemple mériterait d'être suivi, pour d'autres métiers.

*
* *

Yvon Gattaz : Il a été question de la différence entre le taux de chômage en France et en Allemagne. Il conviendrait à cet égard de lever une ambiguïté entre le taux du chômage défini par le BIT et la part de chômage ; le dénominateur est le même, à savoir l'ensemble de la population des jeunes, mais le numérateur est très différent. C'est uniquement les jeunes sans travail. Or, en France, nous considérons que les étudiants sont des jeunes sans travail, alors qu'en Allemagne, dans le cadre de la formation duale, les étudiants sont comptés comme étant salariés et ayant donc un travail. Si l'on prenait la part de chômage avec des chiffres comparables la différence serait moins grande.

Réponse : C'est tout à fait exact. Mais l'écart de taux de chômage des jeunes entre la France et la plupart des autres grands pays reste non négligeable, même après cette correction. En ce qui concerne la comparaison avec l'Allemagne, l'explication se situe au niveau de l'importance, dans ce pays, de la formation en alternance et notamment de l'apprentissage que vous vous efforcez depuis longtemps, cher confrère, de développer en France.

*
* *